

**FORMULAIRE D'ALIMENTATION DU COMPTE EPARGNE-TEMPS POUR LES LAUREATS DU
CONCOURS DE CONTROLEUR OU D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES APPELES
A SUIVRE LEUR SCOLARITE A L'ENFiP**

Le formulaire est à renseigner et à retourner, avant votre départ pour l'ENFiP, au secrétariat de votre bureau ou au service des ressources humaines de votre direction.

A défaut, les jours de repos (congrés annuels, ARTT, jours de fractionnement) non encore consommés avant le départ en scolarité ne pourront être portés sur votre compte épargne-temps.

Nom – Prénom :

Catégorie :

Grade :

Bureau/Service :

1 – Vous disposez actuellement sur votre CET de jours ARTT et de droits à congés acquis au titre d'années antérieures et non encore consommés :

NON

OUI

Dans l'affirmative, votre épargne est composée :

1.1 de jours épargnés,

1.2 dont jours pour lesquels vous avez demandé à bénéficier du dispositif transitoire prévu à l'article 9-I du décret n° 2009-1065 du 28 août 2009.)

A renseigner par le
secrétariat de
bureau ou le
service RH de la
direction

2 – Vous souhaitez alimenter votre CET, **préalablement à votre départ pour l'ENFiP**, de jours ARTT et de droits à congés acquis au titre de l'année en cours et non consommés.

Date :

Signature de l'agent :